



Vous souhaitez œuvrer dans un milieu diversifié au cœur d'un développement qui offre à la fois de multiples défis et un magnifique milieu de vie? Vous vous considérez comme une personne fiable, organisée et mobilisatrice? Vous êtes la personne que nous recherchons!

Étant un bel archipel de plus de 12 000 habitants, Les Îles-de-la-Madeleine sont en développement constant. Afin de poursuivre dans cette direction, l'équipe de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine est à la recherche d'une personne entreprenante et fiable à qui confier le Service de la sécurité incendie ainsi que la sécurité publique.

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE

Sous la responsabilité de la directrice générale, le titulaire du poste est responsable de la planification, de l'organisation, de la direction et du contrôle du Service de la sécurité incendie et du plan des mesures d'urgence. Le titulaire du poste dirige une équipe d'environ soixante (60) pompiers volontaires et trois (3) officiers lors des activités de lutte contre les incendies et d'intervention d'urgence sur le territoire. Il fixe les objectifs du service en conformité avec les orientations de la Municipalité et il est responsable des processus administratifs du service dont la préparation et le suivi budgétaire. Il assure l'élaboration des programmes de protection des personnes et des propriétés compte tenu des besoins identifiés, des programmes et de l'encadrement comme le schéma de couverture de risques.

VOTRE MANDAT

- Planifier, organiser, diriger, contrôler et évaluer les activités du Service de la sécurité incendie, conformément aux orientations de la Municipalité, aux lois et aux règlements en vigueur.
- Planifier, organiser et contrôler le travail exécuté en caserne par les équipes.
- Planifier, organiser et contrôler l'ensemble des activités reliées à la lutte contre les incendies et celles inhérentes à la prévention des incendies.
- Mettre en œuvre et mettre à jour le plan de mesures d'urgence, conformément aux mandats établis par la Direction générale.
- Superviser et contrôler les mandats relevant de sa responsabilité, conformément au schéma de couverture de risques en sécurité incendie et au plan des mesures d'urgence de la Municipalité.
- Coordonner et superviser les opérations de lutte contre l'incendie, les sauvetages techniques et toutes autres demandes d'assistance effectuées au Service de la sécurité incendie.
- Coordonner le programme de formation et de maintien des compétences destiné aux pompiers et aux officiers du Service de la sécurité incendie, conformément aux orientations de la Municipalité, aux lois, aux normes et aux règlements en vigueur au Québec.

- Superviser et faire appliquer le respect des normes, des politiques et des règlements en matière de santé et de sécurité au travail.

EXIGENCES

- Détenir une technique de sécurité incendie ou une attestation d'études collégiales (AEC) en prévention des incendies ou une formation équivalente.
- Détenir le certificat Pompier II de l'ÉNPQ ou un diplôme d'officier non urbain.
- Détenir le certificat Officier I de l'ÉNPQ.
- Détenir un minimum de dix (10) années d'expérience dans un service de sécurité incendie municipal dont cinq (5) années à titre d'officier.
- Avoir une excellente maîtrise du français tant à l'oral qu'à l'écrit.
- Être un excellent communicateur.
- Avoir de la facilité à développer des partenariats et à les entretenir.
- Démontrer un leadership d'influence et de mobilisation.
- Faire preuve de créativité et avoir une vision stratégique.
- Très bonne maîtrise des principaux outils et logiciels informatiques (suite Office).
- Détenir un permis de conduire de la classe 4A.

*Aux fins de dotation, toute combinaison de formations et d'expérience professionnelle, ou toute autre expérience jugée pertinente sera considérée.

CONDITIONS DE TRAVAIL

En rejoignant l'équipe de la Municipalité des Îles, vous bénéficierez d'avantages intéressants comme :

- Poste régulier à temps complet, 35 h par semaine
- Lieu de travail : Cap-aux-Meules
- Salaire annuel de 77 113,69 \$ à 100 249,03 \$, selon la classe 8 des conditions de travail des cadres supérieurs.
- À partir de 4 semaines de congés annuels.
- Accès à des congés mieux-être.
- Horaire flexible.
- Accessibilité à de la formation.
- Assurance collective.
- Fonds de pension à prestation déterminée.

Vous avez les acquis demandés et vous souhaitez participer au développement de notre équipe? Postulez dès maintenant en transmettant votre curriculum vitae **au plus tard le vendredi 2 décembre 2022, 17 h** à l'adresse suivante : recrutement@muniles.ca.

Bien que nous tenions compte de toutes les candidatures reçues, nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues et en profitons pour vous remercier de l'intérêt que vous portez à nos organisations.